



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2005/16
15 novembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**Groupe de travail pour le développement
de l'industrie et de l'entreprise**

Sixième session, 10 et 11 février 2005

**FORUM SUR L'ENTREPRENARIAT DANS LA RÉGION DE LA CEE:
FONDEMENTS, DÉFIS À RELEVER ET POSSIBILITÉS À EXPLOITER**

Genève, 10 février 2005

Note d'information n° 1, établie par le secrétariat de la CEE*

Introduction

1. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) a pour mission principale de promouvoir la coopération économique dans sa région. Cette région comprend 55 pays et couvre l'Amérique du Nord, l'ensemble de l'Europe, la Communauté des États indépendants, la Turquie et Israël. Les changements considérables relativement récents survenus dans la structure des économies nationales et dans les sources de croissance économique,

* De nouvelles procédures d'accréditation ont été adoptées pour tous les participants aux réunions qui se tiennent au Palais des Nations. Les membres des délégations sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint, également disponible sur le site Web de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise (<http://www.unece.org/ie>) et de le faire parvenir au secrétariat de la CEE, au plus tard deux semaines avant le Forum, soit par télécopie (+41 22 917 0178), soit par courrier électronique (marina.dolgova@unece.org). Avant la session, les participants doivent se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, situé Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix (voir plan ci-joint), pour retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficulté, prière de contacter le secrétariat de la CEE par téléphone (poste 71964).

sous l'effet de la concurrence à l'échelle mondiale, de la forte baisse des coûts des transports, de la disparition de barrières tarifaires et non tarifaires au commerce et des progrès rapides des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de leur diffusion, ont également modifié les bases et la nature de cette coopération. Il est désormais évident que la mondialisation de l'économie a créé de nombreux défis à relever, mais aussi des possibilités à exploiter pour favoriser la croissance économique, la productivité, l'innovation et l'emploi dans les pays de la région. En général, les pays développés à économie de marché se sont adaptés de manière satisfaisante à la mondialisation, mais plusieurs problèmes fondamentaux continuent de perturber des évolutions économiques relativement favorables et il convient donc d'y remédier. Il s'agit notamment de créer des conditions favorables à une croissance suffisamment forte de l'économie et des emplois, avec des salaires et des traitements appropriés. En outre, bien que ces problèmes fassent actuellement l'objet de débats animés, il n'y a guère eu de consensus sur la façon de les traiter. Cependant, une conclusion semble se dégager: les taux de croissance économique attendus, couplés à une restructuration permanente des entreprises soucieuses de trouver les lieux où les coûts de production sont les plus faibles, ne suffiront pas pour absorber la main-d'œuvre disponible dans les pays développés à économie de marché. Cette création insuffisante d'emplois affectera presque également des travailleurs non qualifiés et des travailleurs hautement qualifiés, en particulier dans les domaines où les technologies de l'information et de la communication joueront le rôle essentiel.

2. Selon des estimations, les perspectives de croissance économique dans les économies de marché émergentes se prêteront encore moins au règlement de la question pressante de l'emploi au cours des deux à trois prochaines décennies. À cet égard, ces pays semblent être victimes de plusieurs évolutions contradictoires, dont l'obligation d'accroître la productivité totale des facteurs et de la main-d'œuvre, l'entrée dans la concurrence de nouveaux pays très vastes, tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, pour ce qui est de la production internationale et des facteurs de production, et la convergence accélérée des politiques économiques avec les pays développés à économie de marché, en particulier ceux de l'Union européenne. Soucieux de stabiliser leur économie, de réduire l'inflation et d'attirer les investissements étrangers directs et les placements de portefeuille dont ils ont grand besoin, nombre de ces pays ont dû renoncer à deux instruments essentiels de flexibilité. Premièrement, en règle générale, les taux de change ont été indexés sur l'euro ou sur un panier de devises internationales, de sorte que la politique de change ne peut plus servir d'instrument d'ajustement économique. Deuxièmement, une stricte discipline budgétaire est en vigueur dans de nombreuses économies de marché émergentes. Elle est assurément bonne pour les perspectives économiques à long terme, mais, à court et à moyen terme, elle ne permet aucune liberté en matière budgétaire et empêche par exemple de stimuler la production intérieure ou les ajustements sectoriels des marchés. En raison des fortes pressions exercées dans le cadre de la mondialisation par des pays disposant d'une offre illimitée de main-d'œuvre et de jeunes non habitués à un certain niveau de protection sociale et à la fourniture de services sociaux, l'importance de la flexibilité salariale, seul instrument clef qui restait en matière d'ajustement, a beaucoup diminué. Dans de nombreux cas, des économies de marché émergentes ont ainsi perdu leur aptitude à influencer sur leur compétitivité internationale, à stimuler la croissance économique et la création d'emplois et à protéger leurs industries et leurs emplois, souvent soutenus jusqu'ici par le mirage des bas salaires. Il en est résulté une baisse des offres d'emplois et une insécurité économique générale qui ont provoqué des flux migratoires considérables à partir de ces pays et une intensification de l'immigration vers les pays développés de la région de la CEE. Il convient

de souligner que ces flux d'immigration ne font que s'ajouter aux flux à partir de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Sud.

3. La «dénationalisation» de ce qui était encore considéré il n'y a pas si longtemps comme les fleurons de l'industrie, des sociétés de service et des organismes financiers nationaux, par suite de la mondialisation de leur actionnariat, et le fait qu'elles mettent de plus en plus l'accent sur leurs résultats trimestriels et annuels purement financiers ne semblent pas augurer d'une croissance dynamique de l'économie et de l'emploi dans la région de la CEE. L'accroissement incessant de la taille des entreprises, non seulement pour réduire les coûts et opérer à l'échelle mondiale, mais aussi, dans certains cas, pour supprimer la concurrence, l'externalisation de la production et des services ainsi que les allègements fiscaux consentis par de nombreux gouvernements dans des pays tiers pourraient être des entraves supplémentaires à la prospérité et à l'emploi dans la région de la CEE.

4. Tant dans les pays à économie de marché développés que dans les économies de marché émergentes, le cadre décrit ci-dessus n'a favorisé ni une croissance économique vigoureuse ni une forte création d'emplois au cours des 10 dernières années. Outre qu'il n'a pas contribué à améliorer les perspectives économiques, il risque à long terme de menacer aussi la stabilité politique et sociale dans la région, ce qui pourrait provoquer des dégâts considérables dans les domaines économique et social.

5. De très nombreux éléments donnent à penser qu'il pourrait être essentiel de mettre à nouveau l'accent sur l'entrepreneuriat pour régler les problèmes urgents de croissance économique et d'emploi dans quasiment tous les pays de la région de la CEE. S'il est traité comme il convient par les gouvernements, notamment dans un cadre législatif, réglementaire et budgétaire favorable, l'entrepreneuriat pourrait stimuler l'invention et l'innovation, produire de nouvelles richesses, créer de nouveaux emplois, en particulier pour les travailleurs hautement qualifiés, et renforcer les tendances démocratiques. En outre, il pourrait être un important débouché pour la main-d'œuvre moyennement ou faiblement qualifiée qui, par nécessité, suit la voie de l'entrepreneuriat. Enfin, ce pourrait être un élément moteur, non seulement pour opérer des changements structurels, mais aussi pour ouvrir de nouvelles voies vers la croissance et contribuer à la réalisation des taux souhaitables de croissance économique, de productivité et d'emploi dans la région de la CEE.

6. L'impact potentiel de l'entrepreneuriat sur la démocratie pourrait être de la plus extrême importance pour la région de la CEE¹. Alors que les entreprises arrivées à maturité souhaitent surtout la stabilité et la protection de leurs parts de marché et donc, d'une certaine façon, le maintien du statu quo, ce qui a des conséquences difficiles à cerner sur la démocratie, les créateurs d'entreprises cherchent un terrain où ils peuvent lutter à armes égales. Ils attendent aussi de la société qu'elle les rétribue pour les risques qu'ils prennent et qu'elle ne les sanctionne pas en cas d'échec. C'est donc la liberté de penser et d'agir des entrepreneurs non satisfaits de l'état actuel de la technologie ou des modèles d'entreprise prédominants qui concorde avec les principes de la démocratie. Les entrepreneurs ont de nombreuses caractéristiques qui encouragent la pensée et l'expression «hors norme». Ces caractéristiques favorisent la liberté

¹ Ce paragraphe est fortement inspiré de Mario Cardullo, «Entrepreneurs, Capital and Democracy», note non publiée, p. 1 et 2, Washington DC, 2004.

d'expression, l'un des principes fondamentaux de la démocratie. En poursuivant ce raisonnement, on peut dire que le fait d'encourager l'entrepreneuriat favorise la croissance économique, la productivité et l'emploi et renforce en outre les systèmes politiques et sociaux dans les pays à économie de marché.

7. Le recours plus large à l'entrepreneuriat pourrait donc devenir un pilier de la croissance économique tant dans les pays développés à économie de marché que dans les économies de marché émergentes. Les enseignements que l'on peut tirer des deux dernières décennies sont nombreux. Ils sont caractérisés par des avancées technologiques considérables et parfois révolutionnaires dans l'informatique, les télécommunications et des industries connexes et, par suite, par de profondes modifications de l'économie et de la société liées à l'apparition d'une économie du savoir. La contribution des entrepreneurs a été essentielle pour le progrès des technologies de l'information et de la communication qui a conduit à l'introduction puis à l'essor spectaculaire de l'utilisation d'Internet et au développement rapide de l'industrie des logiciels, accompagné par un développement rapide de la capacité de traitement des ordinateurs individuels. Il existe de sérieuses raisons de penser que les efforts faits par les entrepreneurs dans un environnement adéquat ont entraîné des progrès considérables dans les techniques de l'information et de la communication, lesquels ont eux-mêmes contribué de manière décisive à la croissance de la productivité et à la croissance économique globale, en particulier dans les pays économiquement avancés.

8. L'esprit d'initiative des chefs d'entreprise, qui s'exprime notamment par la création de nouveaux produits et l'amélioration des modèles d'entreprise existants, conduit aussi au renforcement de la satisfaction des consommateurs, à une intensification de la concurrence, à des pressions à la baisse des prix et à l'élimination des obstacles à l'entrée dans de nombreuses industries. En outre, dans certaines industries, certaines inventions rapidement adoptées ont entraîné des modifications de la taille optimale minimale des entreprises. Ces pressions résultant du succès des entreprises ont débouché sur une longue restructuration des entreprises, ont fait apparaître des perspectives commerciales attrayantes et ont influé sur l'activité économique globale. Il est clair que des entreprises florissantes dans certains segments de l'économie pourraient être des indicateurs fiables de bienfaits potentiels associés à l'entrepreneuriat au niveau tant macroéconomique que microéconomique.

9. Cependant, il semble très difficile d'établir le cadre adéquat pour les entreprises, même dans les pays à économie de marché les plus avancés dans la région de la CEE. Les débats sur ces questions sont souvent axés sur la fiscalité, les frais de création des entreprises, les procédures de faillite et d'autres questions concrètes importantes pour les entreprises, mais il faudrait en fait commencer par établir un cadre plus large et assez complexe. Le fait de définir comme il convient les taxes, les coûts de création d'entreprises et les procédures de faillite pourrait donner plus d'assurance aux entrepreneurs potentiels, mais de telles politiques ou mesures ne les motiveraient pas beaucoup. Les obstacles à la création d'entreprises sont souvent enracinés dans la nature de la société et de l'économie, y compris l'éducation, la structure de la société ainsi que la répartition des revenus et l'insuffisance des marchés financiers.

10. Les obstacles au fonctionnement fructueux des entreprises sont en particulier difficiles à éliminer dans les économies de marché émergentes. Tout d'abord, leurs réformes politiques ont coïncidé avec un processus difficile de transition caractérisé par une baisse de la production, une montée du chômage, quelquefois l'effondrement des entreprises industrielles clefs,

et une détérioration rapide de l'activité économique dans les zones reculées. Les démocraties ne sont pas encore très solides et la recherche de la stabilité est souvent au premier rang des préoccupations politiques. Dans ce cadre, il est compréhensible que les huit pays qui ont récemment été admis comme membres de l'Union européenne (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie) sont beaucoup moins bien placés que les 15 anciens membres pour axer leurs efforts sur l'entrepreneuriat. D'autres économies de marché émergentes, dont celles de l'Asie centrale et du Caucase ainsi que certains pays de l'Europe du Sud-Est, sont loin d'avoir établi les conditions minimales requises pour véritablement encourager l'entrepreneuriat. Paradoxalement, l'entrepreneuriat est l'une des rares solutions dont disposent les économies de marché émergentes pour relancer leur activité économique et offrir de véritables possibilités d'emploi.

Mandat

11. Le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise et le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise ont demandé au secrétariat de la CEE de recentrer le programme de la CEE relatif à l'entrepreneuriat sur ses éléments génériques clefs qui lui donnent son impact sur la croissance économique, la productivité et les emplois dans la région de la CEE dans son ensemble, une attention particulière étant accordée aux économies de marché émergentes. Conscients que l'entrepreneuriat et le développement des entreprises se sont avérés indispensables pour maintenir une vigoureuse croissance économique et la création d'emplois dans l'ensemble de la région de la CEE, les pays membres de la CEE ont demandé à celle-ci d'étudier les moyens d'encourager l'entrepreneuriat et de favoriser ses effets sur la croissance économique dans la région. Donnant suite à cette demande, en coopération avec les principaux gouvernements, la CEE a présenté la nouvelle structure de son programme sur l'entrepreneuriat et celle-ci a été adoptée le 1^{er} octobre à Genève par le bureau du WP.8. Les représentants de la France, des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la Fédération de Russie, de la Hongrie, de la Turquie et de la Suisse ont participé activement aux travaux du bureau.

Résultats attendus

12. Le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise poursuit trois grands objectifs dans le cadre du Forum:

- Évaluer les capacités et les lacunes pour ce qui est de favoriser l'entrepreneuriat aux fins de la croissance économique et du développement dans la région de la CEE et dans ses principaux pays membres;
- Définir les fondements du succès de l'entrepreneuriat tant dans les pays développés à économie de marché que dans les économies de marché émergentes de la région de la CEE;
- Recenser les politiques et les mesures concernant l'entrepreneuriat actuellement en vigueur et définir les politiques et les mesures qui permettraient de renforcer l'entrepreneuriat aux fins du développement économique.

13. Dans le cadre de l'exécution de son programme sur l'entrepreneuriat, le Groupe de travail entend: recourir à des séminaires; effectuer des travaux de recherche et des évaluations sur l'état de l'entrepreneuriat dans divers pays de la CEE, en particulier les pays en transition; définir pour les gouvernements de la CEE des pratiques optimales en matière d'entrepreneuriat; axer les efforts sur les normes et méthodologies pertinentes; et, si les conditions le permettent, exécuter des projets connexes, ou y contribuer, pour faire comprendre ces pratiques optimales et susciter les appuis financiers requis pour le développement de l'entrepreneuriat. Sur la base de la gamme d'activités qui a été décrite, des orientations générales, des recommandations et des principes directeurs sur l'entrepreneuriat seraient élaborés aux fins du développement économique dans la région de la CEE. Ces recommandations et principes directeurs porteraient, de manière aussi détaillée que possible, à la fois sur les vastes questions clefs et sur les fondements de l'entrepreneuriat.

Objet et portée du Forum

14. Dans le cadre de son programme de travail susmentionné sur l'entrepreneuriat, compte tenu de l'importance fondamentale de l'entrepreneuriat au sens large pour la prospérité économique dans la région de la CEE, le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) a organisé un Forum sur l'entrepreneuriat dans la région de la CEE: fondements, défis à relever et possibilités à exploiter, qui se tiendra le 10 février 2005 au Palais des Nations, à Genève (Suisse). Le Forum comprendra quatre réunions-débats: formation de capital, sensibilité culturelle et préparation par le biais de la formation, rôle de l'innovation et structure juridique et réglementaire.

15. Le principal objet du Forum est de repérer et examiner les principales questions relatives à l'entrepreneuriat dans la région de la CEE. Le recensement et l'évaluation de ces questions serviront de base pour continuer à développer, perfectionner et exécuter le programme de travail général sur l'entrepreneuriat du Groupe de travail pour qu'il ait des effets concrets sur la croissance économique, la productivité et l'emploi dans les pays membres de la CEE. Le Forum pourrait aussi servir de base de réflexion et d'évaluation pour les gouvernements soucieux d'améliorer les politiques et les dispositions réglementaires touchant l'entrepreneuriat dans ce domaine d'activité économique clef. Il sera structuré de façon à permettre des échanges enrichissants entre les représentants des pays de la CEE, les experts de l'entrepreneuriat, les entrepreneurs qui ont réussi, les institutions financières et les autres parties intéressées. Il devrait favoriser un échange fructueux et objectif de connaissances, de données d'expérience et d'idées entre des représentants de gouvernements et d'entreprises qui jouent un rôle de premier plan dans la région.

16. Au cours du Forum, on s'intéressera notamment aux mesures pouvant être prises par les gouvernements et les entreprises pour promouvoir le développement de l'entrepreneuriat dans les économies de marché émergentes. Plusieurs questions essentielles seront abordées dans ce domaine complexe, par exemple la création d'un climat plus favorable à l'investissement, la participation du secteur financier national dans l'industrie, le respect de la légalité et les droits de propriété intellectuelle.

Participation

17. Les participants auxquels est destiné le Forum sont des experts éminents en matière d'entrepreneuriat, de hauts représentants des gouvernements, des représentants de fonds de capital-risque, des entrepreneurs qui ont réussi, des fondations pour l'entrepreneuriat, d'autres hauts responsables intéressés des administrations publiques des pays membres de la CEE ainsi que des directeurs d'entreprises, financières ou non, de premier plan. Certaines organisations internationales, telles que l'Union européenne, ainsi que des experts compétents et de grandes entreprises technologiques internationales ayant leur siège hors de la région de la CEE seront également invités. Une participation d'environ 120 experts et représentants est prévue.

Programme provisoire

18. Sous la supervision du bureau du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise, du bureau du WP.8 et de leurs présidents, le secrétariat de la CEE a élaboré un programme provisoire pour le prochain Forum sur l'entrepreneuriat dans la région de la CEE: fondements, défis à relever et possibilités à exploiter, qui se tiendra le 10 février 2005 au Palais des Nations à Genève. La version finale du programme sera établie en temps voulu et des horaires seront attribués aux orateurs, tant pour le secteur privé que pour les représentants des gouvernements des pays de la CEE.

19. Les responsables, experts et représentants intéressés sont invités à soumettre leurs propositions au secrétariat de la CEE s'ils souhaitent faire des exposés sur des questions indiquées dans le programme et intervenir lors des tables rondes de fin de matinée et de fin d'après-midi. La date limite pour la soumission des propositions est fixée au 15 décembre 2004; un résumé de l'exposé doit être communiqué au secrétariat de la CEE avant le 10 janvier 2005.

Programme provisoire

Mercredi 9 février 2005

18 h 00-20 h 00 Réception au restaurant du 8^e étage au Palais des Nations

Jeudi 10 février 2005

10 h 00-10 h 15 Allocution de bienvenue et brève introduction de M. George Kowalski, Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise de la CEE

10 h 15-10 h 40 Principales tendances en matière d'entrepreneuriat dans la région de la CEE: défis à relever et possibilités à exploiter – Discours inaugural – M. Christian Poncelet, Président du Sénat français (invité)

Première réunion-débat. Formation de capital pour l'entrepreneuriat

Président: M. Mario Cardullo, Conseiller pour la technologie et l'entrepreneuriat, Bureau du Sous-Secrétaire, Administration du commerce international, Ministère du commerce des États-Unis, Washington DC, États-Unis d'Amérique

10 h 40-11 h 00 Questions fondamentales en matière de formation de capital pour les start-up et les PME (technologie)

11 h 00-11 h 20 Financement des entreprises au stade initial

11 h 20-11 h 35 Financement des entreprises arrivées à maturité

Deuxième réunion-débat. Sensibilisation culturelle et préparation par la formation

Président: M. Michael Caslin III, PDG de National Foundation for Teaching Entrepreneurship (NFTE), New York (États-Unis d'Amérique) (invité)

11 h 35-11 h 55 Formation à l'entrepreneuriat: mécanismes, modèles et enseignements

11 h 55-12 h 15 Modèles de formations à l'entrepreneuriat

12 h 15-12 h 30 Sensibilisation culturelle pour l'entrepreneuriat: situation actuelle et perspectives

12 h 30-13 h 00 Table ronde: Définir et appliquer les meilleures politiques pour le financement et la formation afin d'encourager l'entrepreneuriat dans la région de la CEE. Président: à désigner

13 h 00-13 h 30 Conférence de presse des principaux participants (cinq au maximum)

13 h 00-15 h 00 Pause déjeuner

Troisième réunion-débat. Rôle de l'innovation dans l'entrepreneuriat

Président: M. Carl Schramm, Président de Kauffman Foundation, Kansas (États-Unis d'Amérique) (invité)

15 h 00-15 h 20 Rôle de l'innovation dans le développement des entreprises technologiques

15 h 20-15 h 40 Obstacles et mécanismes dans la commercialisation des technologies par les entreprises

15 h 40-16 h 00 Questions relatives à la propriété intellectuelle dans le contexte de l'entrepreneuriat

Quatrième réunion-débat. Structure juridique et réglementaire

Présidente: M^{me} Elizabeth Wahab, Directrice des services opérationnels, The Goldman Sachs Foundation, New York (États-Unis d'Amérique) (invitée)

16 h 00-16 h 20 Création d'un cadre juridique et réglementaire dans le domaine de l'entrepreneuriat: perspectives internationales

16 h 20-16 h 40 Questions juridiques fondamentales dans le domaine de l'entrepreneuriat

16 h 40-17 h 00 Réforme du cadre juridique et réglementaire dans le domaine de l'entrepreneuriat

17 h 00-17 h 30 Table ronde: État de l'entrepreneuriat dans la région de la CEE: rôle de la formation et des systèmes juridiques. Président: à déterminer

17 h 30-18 h 00 Conclusions et clôture des débats, par M. Christian Poncelet, Président du Sénat français, M. George Kowalski et M. Mario Cardullo, M. Carl Schramm, M. Michael Caslin et M^{me} Elizabeth Wahab.

Note: Le programme et les titres des exposés ainsi que les noms des intervenants peuvent être modifiés et seront précisés en temps voulu.

Questions d'organisation

Les langues officielles du Forum seront l'anglais, le français et le russe. Des services d'interprétation simultanée seront assurés.

Le Forum se tiendra au Palais des Nations à Genève (Suisse).

Pour profiter des tarifs préférentiels accordés à l'ONU dans la plupart des hôtels de Genève, les participants au Forum sont invités à faire leurs réservations directement et dans les plus brefs délais en se présentant comme participants à une réunion organisée par l'ONU.

Les frais de voyage et de logement sont à la charge des participants.

Pour tout renseignement concernant les visas pour la Suisse, veuillez contacter M^{me} Marina Dolgova, secrétariat de la CEE (coordonnées complètes ci-après).

Les intéressés sont invités à remplir le formulaire d'inscription ci-joint et à le retourner, par courrier électronique de préférence, à:

M. Sead Vilogorac
Chef
Division de la restructuration industrielle,
de l'énergie et du développement
de l'entreprise
Commission économique pour l'Europe
CH-1211 Genève 10
(Suisse)

Téléphone: +41 22 917 2462
Télécopie: +41 22 917 0178
Courriel: sead.vilogorad@unece.org

M^{me} Marina Dolgova
Secrétaire
Division de la restructuration industrielle,
de l'énergie et du développement
de l'entreprise
Commission économique pour l'Europe
CH-1211 Genève 10
(Suisse)

Téléphone: +41 22 917 1964
Télécopie: +41 22 917 0178
Courriel: marina.dolgova@unece.org



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print

Title of the Conference _____

Date _____

Forum on Entrepreneurship in the UNECE Region: the Key Building Blocks, Challenges and Opportunities, 10 February 2005

Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
 Mrs. _____
 Ms.

Participation Category

<u>Head of Delegation</u> <input type="checkbox"/>	Are you based in Geneva as a representative of your permanent mission ? YES NO (<i>delete non applicable</i>)	Observer Organization <input type="checkbox"/>
Delegation Member <input type="checkbox"/>		NGO (ECOSOC Accred.) <input type="checkbox"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>		Other (Please Specify Below) <input type="checkbox"/>
...		

Participating From / Until

Document Language Preference English French Other _____

Official Occupation (in own country) _____	Passport or ID Number _____	Valid Until _____
Official Telephone N°. _____	Fax N°. _____	E-mail Address _____

Permanent Official Address

Address in Geneva

Accompanied by Spouse Yes No

Family Name (Spouse) _____ First Name (Spouse) _____

<p>On Issue of ID Card</p> <p>Participant Signature</p> <p>Spouse Signature</p> <p>Date</p>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>Spouse photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>Security Use Only</p> <p>Card N°. Issued</p> <p>Initials, UN Official</p>
--	--	---	--

Security Identification Section

Open 8 a.m. to 5 p.m. non-stop

